

L'islamophobie est-elle un humanisme ?

Les faits ne sont ni de gauche, ni de droite, les faits sont têtus et douloureux. Ce qui est de droite ou de gauche, ce sont les propositions pour remédier aux problèmes réels constatés en commun. Se refuser de décrire la réalité et d'appeler un chat un chat parce que cela pourrait « passer pour raciste », ou serait « catalogué d'extrême droite », ce n'est pas faire de la politique. Quand on vit dans la peur d'être mal compris, et que l'on n'ose plus exprimer sa pensée, cela veut dire que la démocratie est en train de disparaître, car vivre dans la crainte d'exprimer ses opinions est le propre d'un régime despotique (voir Montesquieu, L'esprit des lois).

L'accusation d'être « haineux » est couramment utilisée par ceux qui veulent faire taire toute critique acerbe de l'islam, ou bien d'autres doctrines. Le terrorisme intellectuel procède par assimilation de la critique à la haine, puis de la haine au nazisme, objet haïssable par définition. Ainsi, en dernière analyse, le terroriste intellectuel ne cherche que le prétexte pour pouvoir exprimer sa propre haine, comme on l'a vu le week-end dernier avec « l'antifascisme » décomplexé qui a défilé à Cologne.

Dans ce contexte, il me semble urgent de faire quelques précisions philosophiques sur la haine : il y a une haine absolument condamnable, c'est la haine qui se base sur les préjugés, c'est la haine que prêchaient les nazis contre les juifs, les bolcheviks contre les bourgeois, le Coran contre les non musulmans, juifs, chrétiens, païens ou athées, « singes et porcs », « les pires des hommes », etc. C'est la haine des fanatiques au cerveau lavé par des prêches abrutissants. Cette haine se fonde sur une méconnaissance entretenue de l'autre, sur un désir absolu de se distinguer et de se croire meilleur que lui, de se prendre par exemple pour

« la meilleure de nations », comme l'enseigne le Coran.

Mais il y a ce que l'on pourrait appeler une autre haine : un refus si fort de cette haine imbécile, nourrie de préjugés qu'on pourrait à son tour le baptiser haine. C'est une « bonne haine », la haine des préjugés, la haine du mensonge, la haine du fanatisme. C'est la haine d'un Voltaire, la haine d'Ayaan Hirsi Ali, la haine de Churchill qui appelle les nazis « ce gang de bandits » (1), la haine de Taslima Nasreen qui considère qu'il n'y a « rien à garder du Coran » (2). C'est une haine qui se base sur la connaissance, non pas sur des préjugés. C'est une aversion qui découle de la compréhension raisonnable, non pas de l'ignorance volontaire de ce qu'est l'autre. Cette haine, c'est la base de l'engagement contre l'injustice des héros que nos livres d'histoire encensent. N'est-ce pas haineux de signer comme Voltaire « Ecrasons l'infâme » ?

Condamner les hommes parce qu'ils sont haineux, sans regarder exactement CE qu'ils haïssent et POURQUOI ils détestent cela, c'est promouvoir l'infantilisation générale, car la haine qui découle de la raison est justement le sentiment qui caractérise un homme adulte. Les enfants ne savent éprouver qu'une admiration béate ou une haine basée sur des préjugés, parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'expérience de la vie et de connaissance pour clairement identifier ce qui est raisonnablement dangereux et, par conséquent, repoussant. Cette haine-là, la haine réfléchie, est synonyme d'anticipation, de clairvoyance et de volonté d'agir pour éviter une tragédie. (3)

Si, comme ils sont de plus en plus nombreux sur la planète à l'affirmer, l'islam, c'est la Charia, la lecture littérale d'un texte qui a plus de mille quatre cents ans, et le culte de la personnalité de Mahomet, alors être islamophobe, c'est haïr l'inégalité entre l'homme et la femme, et les mutilations génitales ; c'est avoir horreur de vivre dans la peur de l'enfer ; c'est condamner les punitions barbares telles les amputations et les lapidations ; c'est détester l'esclavage ;

c'est haïr les préjugés envers ceux qui ne partagent pas les mêmes croyances que soi. Etre islamophobe, quand on sait ce que prêche et enseigne l'islam, revient somme toute à souscrire à l'ensemble des engagements humanistes, et par conséquent, n'est pas une honte, mais au contraire, c'est un honneur, car c'est véritablement faire preuve de lucidité et de sensibilité aux souffrances d'autrui. Celui dont le cœur ne bondit pas d'indignation à la lecture de la biographie de Mahomet et du Coran n'a pas beaucoup de sensibilité, ni de considération pour la liberté et la dignité humaines.

Ceux qui accusent les islamophobes d'être racistes, ne sont pas des anti-racistes, mais tout simplement des incultes, qui n'ont jamais ouvert ni le Coran, ni la biographie du modèle suprême de tout musulman, le chef de guerre Mahomet. Ils croient faire un usage légitime de leur haine, c'est-à-dire détester une haine basée sur des préjugés, alors qu'en fait c'est leur « haine anti-fasciste » qui se base sur un préjugé, le préjugé favorable à l'islam, en dehors de toute connaissance factuelle des enseignements de cette idéologie. C'est une haine qui se base sur un préjugé au second degré, le préjugé selon lequel ceux que l'on hait – les islamophobes – auraient des préjugés. Comme la « haine de la haine » qui meut ces « anti-fascistes », se base sur un préjugé, c'est elle qui est légitimement détestable.

Haïr l'islam sans complexe et même avec fierté, ne veut pas dire haïr les musulmans, bien au contraire. Pour paraphraser un principe fondamental du christianisme, « c'est la doctrine qui est haïssable, non pas l'endoctriné. » Ceux qui promeuvent la criminalisation de toute critique de l'islam, et qui veulent réintroduire le délit de blasphème s'échinent à gommer absolument cette distinction fondamentale, pour prétendre que haïr l'islam, c'est haïr les musulmans, et que donc c'est du racisme, etc. Ils utilisent notre attachement laïque à la dignité de l'être humain pour exiger fallacieusement que notre respect s'étende à tout ce que celui-ci défend comme lubies, comme rituels, comme préjugés et comme lois coutumières. Or il est évident que si la personne humaine est sacrée, tout ce que

l'homme fait ne l'est pas, car l'homme est capable d'actes inhumains.

Combattre la loi des prêtres, par miséricorde pour les êtres humains enchaînés par la superstition, ce fut l'entreprise périlleuse des philosophes humanistes, de Spinoza à Voltaire. C'est à leur haine de l'obscurantisme, du chantage à l'enfer, de l'autoritarisme religieux, de l'arbitraire théocratique que l'on doit le progrès humain des derniers siècles. Détester l'islam, c'est aimer véritablement les personnes enfermées dans le culte de la personnalité d'un débauché violent qui s'est autoproclamé prophète de Dieu pour museler toute critique de ses faits et gestes. Détester l'islam, c'est vouloir délivrer un milliard de personnes de la peur de l'enfer que prêchent leurs guides religieux, pour mieux les envoyer faire la guerre pour étendre leur pouvoir politique. Si jamais l'islamophobie devient un délit, alors la France aura achevé de renier la tradition séculaire qui a fait sa grandeur. Ce serait ni plus ni moins qu'un suicide culturel.

Certes, la haine de la doctrine prêchée par autrui peut dégénérer en haine d'autrui. Maintes fois, les chrétiens ont confondu le péché et le pécheur. C'est pourquoi il est grand temps que les pouvoirs publics se penchent sur le contenu de l'enseignement islamique, et tranchent la question de savoir si l'islam radical est une perversion ou non de « la religion de paix ». Si les pouvoirs publics souhaitent que l'islamophobie légitime ne dégénère pas en immonde ratonnade, il suffit tout simplement d'appliquer... la loi de 1905 ! Relisons ensemble l'article 35 : « Si un discours prononcé ou un écrit affiché ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte, contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui s'en sera rendu coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile. » (4) Cela devrait suffire pour

réprimer en toute légalité la diffusion des incitations à maltraiter les femmes au nom du Coran, à violenter les « mécréants », et à subvertir les lois de la République.

Les discours des religieux ne sont pas sacrés, protégés par une clause spéciale qui empêcherait les juges de se prononcer sur leur nature. Les citoyens savent lire, et on ne pourra pas indéfiniment prétendre en dépit de la vérité, que l'islam n'a rien à voir avec toutes les horreurs commises en son nom, dans les pays où est instituée la Charia et ailleurs. Un des droits fondamentaux sanctionnés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, c'est la résistance à l'oppression. Si l'islam est une idéologie politique qui vise à instaurer la Charia en France, comme il l'a fait ailleurs, l'islamophobie n'est que l'usage légitime de ce droit fondamental, et heureusement, beaucoup de Français ne sont pas prêts à y renoncer.

Radu Stoenescu Philosophe

(1)

<http://www.winstonchurchill.org/i4a/pages/index.cfm?pageid=971>

(2) [

<http://livres.lexpress.fr/entretien.asp/idC=6588/idR=5/idTC=4/idG=0> ->

<http://livres.lexpress.fr/entretien.asp/idC=6588/idR=5/idTC=4/idG=0>]

(3) Thomas Hobbes, Léviathan, chapitre VI.

(4)

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/eglise-etat/sommaire.asp#loi>